



# La Vie Avesnoise

[www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr)

N° 38 - Novembre 2017



**PROMOUVOIR LA LECTURE PUBLIQUE**  
Le programme « Lire et faire lire »... p 3



**ÉVÈNEMENT**

Inauguration du bâtiment « Au Cœur de l'Enfance... »... p 4-5

# INFOS PRATIQUES

## Vous arrivez dans la commune.

Un passage en mairie vous permettra de prendre contact avec les différents guichets, de vous inscrire sur les listes électorales, d'obtenir tous les renseignements utiles pour les différents services (état civil, urbanisme...). Les guichets sont ouverts au public le lundi de 14h à 17h30, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.



## Recensement militaire.

Les jeunes filles et jeunes garçons doivent se présenter, dans le mois de leurs 16 ans, au guichet n°1 de la mairie munis du livret de famille afin de se faire délivrer l'attestation de recensement militaire (obligatoire pour les inscriptions au code de la route, concours, examens...).



## Accueils de Loisirs Sans Hébergement : Appel à candidature.

Pour les ALSH de Février (du 26/02/2018 au 02/03/2018), Pâques (du 23/04/2018 au 27/04/2018) et Juillet (du 09/07/2018 au 27/07/2018), la ville recrute des animateurs(rices) diplômé(e)s et stagiaires. Merci de bien vouloir déposer votre candidature (CV et lettre de motivation) avant le 31 décembre 2017 au service Enfance-Jeunesse « L'Île aux Enfants » - rue Camélinat à Avesnes-les-Aubert.

## Concours de collecte de piles usagées à l'école Joliot-Curie.

Depuis septembre, l'école élémentaire participe à un grand concours de collecte de piles et petites batteries usagées. Il s'agit d'une démarche concrète de sensibilisation des enfants au service du développement durable et qui permettra, peut-être, de remporter un appareil photo pour l'école. Vous pouvez les aider à gagner ce concours en ramenant vos piles et batteries usées avant le 8 novembre 2017, dernier délai, aux heures d'entrée et sortie de l'école.

## Le Relais d'Assistants Maternelles intercommunal.

Le RAM est situé derrière la mairie. Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h et fermé le mercredi après-midi. La responsable vous accueille sur rendez-vous au 07.62.46.25.34.



## Restaurants du Cœur.

La nouvelle campagne 2017-2018 démarre le jeudi 23 novembre au local des Restos du Cœur -

rue Jules Ferry.



## Permanences du Secours Populaire.

Le Secours Populaire vous reçoit de 14h à 15h30 le vendredi 9 novembre pour la vente de chéquiers et le vendredi 24 novembre pour le libre service à la Maison de la Solidarité - 39 rue Henri Barbusse.

Contact : M<sup>me</sup> LIBERT ☎ 06.09.43.82.82.



## Secours Catholique.

En cas d'urgence, contactez le Secours Catholique de Cambrai - 18 rue du Petit Séminaire ☎

03.27.81.21.89.

## Monoxyde de carbone : attention danger. Comme chaque année et en période hivernale, nous tenons à vous informer des dangers du monoxyde de carbone.

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui provient du mauvais fonctionnement d'un appareil à combustion. Il est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Quelques gestes peuvent prévenir et éviter les intoxications qui peuvent être mortelles : avant l'hiver, faire systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations. Veiller toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage. Veiller également à une utilisation appropriée des appareils à combustion (pas de chauffage d'appoint en continu). Respecter les consignes d'utilisation et s'assurer de la bonne installation de tout nouvel appareil. **Maux de tête, nausées, malaise et vomissements peuvent être le signe de la présence du monoxyde de carbone dans votre logement.**



## Le brûlage à l'air libre des végétaux est interdit.

Le brûlage à l'air libre des végétaux a un effet néfaste sur la qualité de l'air et peut être dangereux. Le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) Nord - Pas de Calais rappelle que,

conformément à la **circulaire nationale** du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts, cette pratique est interdite.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Vous pouvez également en faire un compost individuel.

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Bulletin mensuel  
d'informations municipales  
3 rue Camélinat  
59129 Avesnes-les-Aubert  
Directeur de publication :  
M. Alexandre Basquin  
Photos, Conception, Rédaction :  
Service Communication  
de la Ville d'Avesnes-les-Aubert  
Impression : Imprimerie Le Lièvre  
16 Avenue de Saint-Amand  
59300 VALENCIENNES  
Diffusion : 1800 exemplaires  
Dépôt légal : 2<sup>ème</sup> trimestre 2014  
ISSN 2492-4326

## Numéros Utiles

Mairie : **03.27.82.29.19** - Fax : **03.27.82.29.11**

**www.avesnes-les-aubert.fr**

Services Techniques : **03.27.78.39.44**

C.A.P.A.H.D. : **03.27.82.29.17**

Accueil périscolaire « L'île aux enfants » : **03.27.82.29.04**

U.T.P.A.S. : **03.59.73.36.50**

Mission Locale : **03.27.70.86.59**

Pompiers : **18** - Secours Médical : **15** - Gendarmerie : **17**

Médecin de garde : **03.20.33.20.33**

Pharmacie de garde : **08.25.74.20.30**

Point info déchets du SIAVED : **0800 775 537**

Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis : **03.27.75.84.79**

# PROMOUVOIR LA LECTURE PUBLIQUE

« Chacune de nos lectures laisse une graine qui germe. »

Jules Renard (écrivain français, 1864-1910)

Vous le savez, la Municipalité s'engage pleinement dans le développement de la lecture publique. Sans évidemment se substituer à l'Éducation Nationale, l'un des objectifs majeurs est d'initier les enfants au plaisir de la lecture et leur permettre d'acquérir des bases solides pour l'avenir.

## Le programme « Lire et faire lire »



Lors de sa dernière réunion du 29 septembre dernier, le Conseil Municipal a décidé d'adhérer au programme « Lire et faire lire ». Explications.

« Lire et faire lire » est un programme national éducatif d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle. Ainsi, en cohérence avec le projet éducatif et les pratiques pédagogiques, des bénévoles de plus de 50 ans offrent une partie de leur temps libre aux enfants afin de stimuler leur goût de la lecture et favoriser leur approche de la littérature. Ces bénévoles bénéficient de formations afin de leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences et de valoriser leur engagement. Notre commune entend promouvoir ce beau dispositif.

Vous avez plus de 50 ans et vous souhaitez vous inscrire dans cette démarche au plus près des enfants, assistez à la réunion publique de présentation du programme « Lire et faire lire », qui est organisée :

le jeudi 16 novembre 2017 à 18h30  
dans la salle des cérémonies de la mairie



Elle sera animée par M<sup>me</sup> Francesca Dhellemme, déléguée départementale du Pôle Éducation de la Fédération Nord de la Ligue de l'Enseignement.

Des séances de lecture seront ensuite organisées dans nos établissements scolaires Avesnois, durant toute l'année scolaire.

Il est important que chaque petit Avesnois puisse appréhender au mieux la lecture, gage précieux pour l'avenir et leur plein épanouissement et développement.

À noter enfin que cette démarche est recommandée par le Ministère de l'Éducation Nationale.

## Bibliothèque municipale, autant de livres à découvrir...

Toujours dans ce souci permanent de promouvoir la lecture, notre bibliothécaire municipale a tenu à vous faire partager ses "coups de cœur" du moment que vous pouvez découvrir, dès que vous le souhaitez, à la bibliothèque.



### - Le grand livre des témoins de Jean-Pierre Vittori

Venez découvrir ce livre documentaire réunissant les témoignages poignants de centaines de résistants, d'internés et de déportés...

### - Oscar et la dame rose d'Éric-Emmanuel Schmitt

Oscar a dix ans et il vit à l'hôpital. Même si personne n'ose le lui dire, il sait qu'il va mourir. La dame rose, qui le visite et « qui croit au ciel », lui propose d'écrire à Dieu pour qu'il se sente moins seul. À travers cette correspondance originale le récit aborde, du point de vue de l'enfance, des questions philosophiques et existentielles : la maladie, la souffrance et la mort, la rencontre avec l'autre et avec le mystère... Ce roman a été adapté au théâtre par l'auteur en 2003 avec Danielle Darrieux puis au cinéma en 2009 avec Michèle Laroque.



### - Retour à Glenmorán d'Éric Le Nabour

Meurtre, secrets et conflits de famille... De retour en Irlande après des années d'absence, une jeune femme voit la mort frapper ses proches et cherche à comprendre. À l'aéroport de Dublin, Fallon aperçoit au loin Sarah, sa meilleure amie, qu'elle n'a pas revue depuis cinq ans. Quelques secondes plus tard, Sarah s'effondre dans une mare de sang. Si Fallon, franco-irlandaise de 27 ans, a décidé de remettre les pieds en Irlande, c'est pour renouer avec son père, le célèbre écrivain Liam O'Connor. Mais le meurtre brutal de Sarah change la donne. Que lui cachait la jeune femme ? Son exécution pourrait-elle être liée à la personnalité controversée de son père ? Pour Fallon, la quête de vérité ne fait que commencer...

La bibliothèque est ouverte au public le mercredi de 14h à 18h et le samedi de 14h à 17h.  
Bâtiment Suzanne Lanoy - rue Camélinat. L'inscription est gratuite pour les Avesnois(es).

# ÉVÈNEMENT

## Inauguration du bâtiment « Au Cœur de l'Enfance... »

Devant une assistance nombreuse et après plusieurs mois de travaux, ce samedi 21 octobre a eu lieu l'inauguration de la crèche intercommunale « Les Bouts d'Choux », de l'agrandissement de l'accueil périscolaire municipal « L'Ile aux Enfants » et du Relais d'Assistants Maternelles (RAM).

Installés dans un même bâtiment intitulé « Au Cœur de l'Enfance... », ces structures sont un atout indéniable pour notre commune.

Pour rappel, la commune avait engagé en 2016 des travaux d'agrandissement de l'accueil périscolaire municipal, dont l'extension de 55 m<sup>2</sup> (pour un coût de 35 000 €, financés à 80 % par la Caisse d'Allocations Familiales) a permis l'obtention d'un agrément d'une quarantaine de places contre 24 auparavant.

Depuis, d'autres travaux ont été menés par la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis (4C), qui détient la compétence petite enfance. La commune mettant, elle, à disposition le bâtiment.



Dessin schématique du bâtiment.

Ce sont ainsi 55 m<sup>2</sup> qui ont été réhabilités pour permettre l'installation d'un **Relais d'Assistants Maternelles**. Celui-ci sera itinérant puisqu'il desservira également les communes alentour. Les assistantes maternelles (nous en comptons 36 sur Avesnes) bénéficient ainsi d'un lieu d'échange, d'écoute et de partage.

Enfin, 165 m<sup>2</sup> ont également été rénovés permettant l'installation de la **crèche intercommunale « Les Bouts d'Choux »**. Proposant un accueil de 12 places, elle a ouvert ses portes le 3 octobre dernier.

L'inauguration a donc marqué l'aboutissement de trois ans de travail collaboratif pour créer ces nouveaux services de proximité. De nombreux acteurs ont été mobilisés : la mairie, la 4C, les services de la Protection Maternelle Infantile, ceux de la Caisse d'Allocations Familiales, etc. Nous les remercions.

**C'est ainsi une fierté que d'accueillir ces services sur notre commune, juste derrière la mairie et à deux pas des écoles, du restaurant scolaire et de la bibliothèque municipale, soit au cœur de l'enfance.**



L'entrée du RAM.

L'extension de « L'Ile aux enfants ».

Les employés de la crèche.

À noter que les travaux du Relais d'Assistants Maternelles et de la crèche portés par la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis se sont élevés à plus de 560 000 € TTC, subventionnés à hauteur d'environ 280 000 € par la Caisse d'Allocations Familiales. Ces deux structures sont gérées par l'association « La Maison Enchantée ».

## ILS ONT DIT

Lors des prises de paroles, il a été évoqué la formidable opportunité de bénéficier de ces services de proximité sur Avesnes-les-Aubert, d'autant qu'ils rencontrent déjà un franc succès avec 70 familles inscrites à l'accueil périscolaire et 21 enfants inscrits à la crèche. Preuve s'il le fallait qu'ils répondent aux besoins et aux attentes légitimes des parents de notre commune et au-delà.

- « *La Petite Enfance est une compétence optionnelle de notre Communauté de Communes et nous sommes fiers de l'engagement que nous portons en direction des enfants de nos communes. Cette belle réalisation en est la preuve* », Serge Siméon, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis, conseiller régional, Maire de Le Cateau-Cambrésis.



Le traditionnel coupage de ruban en présence de Noah et Iléa, deux jeunes avesnois.

- « *Ces trois structures réunies en un même bâtiment sont un vrai signe de mutualisation. C'est une réussite et, à ma connaissance, ce doit être le seul bâtiment de ce type dans le Département du Nord* », Lydie Librizzi, Présidente du Conseil d'Administration de la CAF du Nord.

- « *Notre jeunesse est notre avenir. Le sourire d'un enfant est notre plus belle victoire et nous invite à continuer à nous mobiliser sans relâche* », Alexandre Basquin, Maire d'Avesnes-les-Aubert, Vice-Président de la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis.

**Découvrez une visite virtuelle du bâtiment « Au Cœur de l'Enfance... », sur notre site internet : [www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr)**



Lydie Dupuis, Directrice de « L'île aux Enfants » faisant part des travaux réalisés aux élus.

De gauche à droite :  
D. Blairon, Maire de Quiévy, M. Defaux, Maire de Saint-Hilaire-Jez-Cambrai, M. Hennequart, Maire de Mazinghien, H. Quoniou, Maire de Saint-Souplet et Vice-Président en charge de la Petite Enfance à la 4C, A. Basquin, L. Librizzi, Présidente du Conseil d'Administration de la CAF du Nord, S. Siméon, Président de la 4C, G. Bricout et A.S. Boisseaux, Conseillers Départementaux, J.M. Dosière, ancien Vice-Président de la 4C et un des initiateurs du projet, devant la plaque dénommant le bâtiment.



# VIE COMMUNALE

## Le PACS dorénavant enregistré en mairie

Le PACS est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.



Le législateur, par la loi du 8 novembre 2016, a marqué un changement de taille pour les personnes souhaitant s'unir par le PACS.

En effet, depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, les partenaires Avesnois souhaitant conclure un pacte civil de solidarité (PACS) doivent le déclarer directement en mairie d'Avesnes-les-Aubert (alors qu'auparavant cela se faisait auprès du greffe du Tribunal d'Instance), auprès de l'officier d'état civil qui procédera à son enregistrement et aux formalités de publicité. Les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble.

**Veillez noter que le dépôt du dossier de PACS en mairie se fait uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi au ☎ 03.27.82.29.19.**

## RENDEZ-VOUS

### 11 novembre : 99<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice

Le samedi 11 novembre prochain se tiendra la traditionnelle cérémonie de commémoration de l'armistice de la Première Guerre mondiale.

À cet effet de nombreuses manifestations sont organisées par la Municipalité, en partenariat avec l'association « Arts et Culture, Loisirs pour Tous ! ». En voici le programme :

**9h30 - Défilé.** Départ de la place Jean Jaurès, dépôts de gerbes au Monument aux Morts suivis des prises de parole à la salle des fêtes.

**10h30 - Vernissage de l'exposition la guerre 1914-1918 dans le Cambrésis** à la salle des fêtes. Superbe et riche exposition composée de documents, d'uniformes militaires de 1916, d'armes et objets de l'époque, et qui abordera notamment la bataille d'Iwuy et celle de Cambrai ainsi que la reconstruction d'après guerre. Exposition gratuite, visible du 10 au 13 novembre à la salle des fêtes.

**17h00 - Comédie Musicale inspirée de faits réels :**

#### **14-18 Les Amoureux de la Madelon**

L'histoire :

*Dans un monde en guerre dans un arrière-poste proche du front, s'ouvre une parenthèse incroyable... La mission de nos poilus est inédite, mais merveilleuse : créer un spectacle pour distraire la troupe.*

*Ils devront dépasser leurs divergences pour accomplir cette tâche et faire naître des ténèbres une lueur de bonheur.*

**Un spectacle bouleversant ou comédie, chant, danse, projections d'images, reconstitution historique s'entremêlent et emmènent le public dans un tourbillon d'émotions inoubliables.**

Prix d'entrée : adulte : 7€ et enfant de moins de 15 ans : 3€



Le devoir de mémoire est un enjeu plus que jamais essentiel et la municipalité y attache une grande importance. Venez nombreux ce samedi 11 novembre !

# RÉTROSPECTIVE

## Retour en images

Après avoir passé plusieurs semaines au Musée de Cambrai, la formidable œuvre d'Antoine-François Saint-Aubert, « Le sacre de Clovis », a été installée de nouveau dans notre église.

Credit photo : Musée de Cambrai



**La « petite boîte qui peut sauver la vie » à mettre dans la porte du réfrigérateur.** Le 12 octobre dernier, les membres de la Municipalité et les représentants du Lions Club Paix des Dames de Cambrai ont reconduit l'opération « Lions SOS » en distribuant gratuitement cette précieuse boîte aux Avesnois qui le souhaitent et nés en 1947 et 1948.



Carton plein pour la 3<sup>ème</sup> bourse aux jouets, aux vêtements et aux livres de l'Amicale du Personnel Communal Actif le 7 octobre dernier à la salle des fêtes.



**Remise de médailles.** Coordinée par M. Georges Bacquet, 1<sup>er</sup> Adjoint en charge des sports, fêtes et cérémonies, s'est déroulée le 20 octobre dernier, une remise de médailles à des Avesnois pour leur implication dans la vie associative et ce, en présence de M. Marc Derasse, Trésorier du Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif (CDMJSEA 59). Les avesnois distingués ont été proposés par les associations elles-mêmes.

Ont été médaillés : M. Jean Leriche et M. Noël Riethaeghe (médaillon des Anciens Combattants AFN), M. Octave Lesage (médaillon de Porte-Drapeaux des Sapeurs-Pompiers), M. Henri Sandras, M. André Cholin, M. Ange Fernez, M. Alain Chatelain et M. Rodolphe Chatelain (médaillon de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif). Félicitations !



**Le nouveau jeu de l'école maternelle est installé.** Glissades, escalades, c'est parti pour de beaux moments de rigolade !

**Travaux rue Sadi Carnot.** Dans le cadre du programme d'amélioration et d'entretien des routes départementales 2017, le Conseil Départemental a procédé, début octobre, à la réalisation de travaux routiers consistant au renouvellement de la couche de roulement en béton bitumineux sur une partie de la rue Sadi Carnot.



## Ils contribuent à l'embellissement de notre ville

Réunis en mairie le 14 octobre, la municipalité a exprimé ses plus vifs remerciements aux participants du concours des maisons fleuries 2017. Ce concours des maisons fleuries est ouvert chaque année aux habitants de notre commune.

Avant d'être un concours, cet événement est avant tout un moment de partage où il s'agit de se faire plaisir en faisant plaisir. La remise des prix est donc un beau moment de convivialité et de sympathie pour les amateurs de fleurs. La municipalité a ainsi remercié chaleureusement les participants qui, à travers leur passion et leur engagement, participent à embellir et valoriser notre commune.



Nous remercions très sincèrement et très chaleureusement tous les participants : Yvonne BAILLIEUX, Marie-France BÉCAR, Claudette BLONDIAUX, Maryse DELCAMBRE, Valérie GERNEZ, Ludivine GOANNIS, Anne-Marie HÉNAFF, Christian JOSSE, Marie-Jeanne LEDUCQ, Jeannette LEFEBVRE, Éline LESAMBER, Marie-Thérèse PAMART, Virginie PAMART, Marie-Claude PAVOT, Magali SOUFFLET, Marie-Thérèse DAGNEAUX, Catherine FLAVIGNY, Evelyne GÉRARD et Véronique VANDAMME.

## VIE ASSOCIATIVE

### Dynamic Projets

L'association "Dynamic Projets" de Caudry ouvre une section Avesnoise !

Cette section permet de faciliter les prises d'initiatives des habitants, en les soutenant et en leur apportant une aide dans la réalisation de leur projet à vocation sociale, caritative, éducative et culturelle.

Actuellement, elle travaille activement à la préparation du Téléthon 2017 dans notre commune.

Si vous souhaitez les rejoindre pour participer, proposer des idées ou donner un coup de main, n'hésitez pas !

Contact : M. Olivier Delecroix ☎06.87.21.99.39

Facebook : *dynamic projets Avesnes-les-Aubert* ou *téléthon Avesnes-les-Aubert*



## Assemblée générale de l'Union Nationale des Retraités et Personnes Âgées

L'Union Nationale des Retraités et Personnes Âgées (U.N.R.P.A.) a pour vocation de défendre les droits des retraités et des personnes âgées et de venir en aide aux personnes en difficulté administrative.

Si vous souhaitez les rejoindre, la section avesnoise de l'U.N.R.P.A. tiendra son assemblée générale le **mardi 21 novembre 2017 à 15 heures** au rez-de-chaussée du bâtiment Suzanne Lanoy (bâtiment de la bibliothèque - rue Camélinat).

## AGENDA

### Samedi 11 novembre :

**COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE LA 1<sup>ÈRE</sup> GUERRE MONDIALE.** Rendez-vous sur la Place Jean Jaurès à 9h30 pour le défilé suivi du vernissage de l'exposition « La guerre 1914-1918 dans le Cambrésis ».

**COMÉDIE MUSICALE « 14-18 LES AMOUREUX DE LA MADELON ».** Salle des Fêtes à 17h.

### Judi 16 novembre :

**RÉUNION PUBLIQUE « LIRE ET FAIRE LIRE ».** À la salle des cérémonies de la mairie à 18h30.

### Samedi 18 novembre :

**SAINTE CÉCILE.** Réception destinée aux associations musicales avesnoises et organisée par la Municipalité. À la salle des fêtes à 19h.

## NOS JOIES, NOS PEINES

### ILS ONT VU LE JOUR

**FOURNIER Léa**, née le 23/08/2017 de Thomas Fournier & Émeline Bayard, 2 rue de la Fileuse.

**GAVELLE Séléna**, née le 23/09/2017 de Johann Gavelle & Jody Lehmann, 14 rue de l'Époêle.

### ILS SE SONT UNIS

Le 6 octobre : **GALLEZ Jean & LEROY Monique.**

### ILS NOUS ONT QUITTÉS

**COPPÉ Veuve MANESSE Josiane**, 82 ans, Résidence « Le Bois d'Avesnes ».

**DEMOULIN Daniel**, 73 ans, 1 passage Largillière.

**PEZIN Francis**, 88 ans, 49 rue Gabriel Péri.